

Rapport annuel 2023



SOMMAIRE

- 03** AVANT-PROPOS
- 04** COLLECTE ET RECYCLAGE
- 06** COMMUNICATION ET CAMPAGNES
- 07** DÉVELOPPEMENTS ACTUELS
- 08** DÉVELOPPEMENTS – SYSTÈME «myIGORA»
- 09** COOPÉRATIONS
- 10** COOPÉRATIVE IGORA POUR LE RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM
- 15** FERRO RECYCLING



Au cœur de la dynamique de l'économie circulaire

Le recyclage des emballages métalliques soutient l'environnement. Voilà un fait que nous avons, cette année encore, inlassablement souligné dans notre communication en ligne et hors ligne, afin de montrer à la population pourquoi la collecte séparée des emballages métalliques est si importante. Pour rendre la collecte encore plus pratique et plus facile, nous avons installé, en collaboration avec PET-Recycling Schweiz, plus de 4000 conteneurs de collecte supplémentaires en 2023. Nous avons en outre travaillé avec les communes et les villes pour étendre le réseau de points de collecte dans les espaces publics.

Outre le contact avec la population, les entretiens et discussions avec des parlementaires de tous les échelons étatiques sont décisifs pour attirer l'attention sur notre engagement de plusieurs décennies en faveur de l'économie circulaire. Cela confirme sans cesse notre propre position, à savoir la nécessité de ne pas nous reposer sur nos lauriers à l'avenir et de continuer à nous développer. Il apparaît que les attentes vis-à-vis du recyclage du futur sont – à juste titre – élevées et continuent d'augmenter. On le voit actuellement avec l'initiative parlementaire «Développer l'économie circulaire en Suisse»: les changements légis-

latifs qui en découleront devraient être adoptés en 2024 et poseront les jalons de l'économie circulaire de demain.

IGORA et Ferro Recycling ont l'ambition d'être à l'avant-garde de cette évolution. Pour ce faire, des systèmes de recyclage modernes et efficaces constituent une condition de base à ne pas sous-estimer. Ainsi, après plus de dix ans, le moment était venu d'actualiser la plate-forme en ligne «myIGORA», qui permet un décompte simple et numérique des indemnités de collecte. Le résultat se traduit par des processus simplifiés et une charge administrative encore plus faible. En conséquence, depuis octobre 2023, seules les quantités collectées et livrées à des installations de tri auditées en Suisse et à l'étranger et à des fonderies sélectionnées sont indemnisées. Toutes ces mesures permettent d'augmenter davantage l'efficacité et la qualité du recyclage de l'aluminium et de suivre avec précision le flux des emballages en aluminium collectés. Cela garantit encore plus de transparence pour toutes les personnes impliquées et une meilleure qualité de collecte.

Mais ce n'est pas tout. Afin de pouvoir réagir de manière dynamique aux évolutions futures, IGORA et Ferro Recycling se réorganisent. Au sein du nouveau centre de services SEREO (Services pour les organisations de recyclage), la Coopérative IGORA, Ferro Recycling et PET-Recycling Schweiz proposent leur savoir-faire et leurs expériences spécifiques de manière centralisée. SEREO est une association sans objectif de rentabilité et travaille sur mandat des trois organisations. Cela signifie que les trois organisations de recyclage se procureront à l'avenir des prestations de SEREO sur la base de mandats et ne paieront que les prestations effectivement demandées, ce qui permettra d'exploiter encore mieux les effets de synergie.

Grâce à toutes nos mesures ciblées, nous pourrions à l'avenir réagir encore plus rapidement aux changements écologiques, sociaux ou politiques et participer à leur élaboration si nécessaire. Cela profitera à l'environnement, à la population et à tous les acteurs de la chaîne de valeur du recyclage.

Hans-Martin Wahlen

Président de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling

COLLECTE ET RECYCLAGE

IGORA et Ferro Recycling œuvrent pour la collecte et l'extension de systèmes de collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier couvrant l'ensemble du territoire national.

Mutualisation de la collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier

Toutes les communes suisses mettent à disposition des points de collecte pour les emballages en aluminium et en tôle d'acier. IGORA et Ferro Recycling apportent leur soutien financier aux pouvoirs publics pour leurs activités de collecte.

Collecte séparée des capsules de café en aluminium

La quasi-totalité des villes et communes proposent la collecte séparée des capsules de café en aluminium. Celles-ci peuvent en outre être déposées dans de nombreuses boutiques et entreprises de recyclage. Ainsi, dans les seules filiales de Coop et Migros, on compte déjà 1600 points de retour.

Collecte séparée des canettes à boissons en aluminium

Pour le retour des canettes à boissons en aluminium, on compte au total 57'477 conteneurs de collecte dans les entreprises, centres de loisirs, écoles, etc. Sont venus s'y ajouter 4111 conteneurs en 2023. Les canettes en alu ainsi collectées peuvent être déposées dans quelque 180 entreprises de recyclage. Il existe aussi un service d'enlèvement gratuit proposé en collaboration avec PET-Recycling Schweiz et des transporteurs privés.

Collectes lors de manifestations

La collecte lors de manifestations de loisirs a été plus importante que l'année précédente. En 2023, plus de 100 événements de plus qu'en 2022 ont pu être approvisionnés en infrastructure de collecte. Ainsi, en 2023, IGORA a installé des conteneurs pour la collecte de canettes à boissons en aluminium sur 300 manifestations.

Collecte des canettes à boissons en alu dans l'espace public

L'offre de points de collecte dans l'espace public des villes et des communes a encore été élargie en 2023. Le volume de matières évoluant en circuit fermé a augmenté d'autant. IGORA s'est associé à PET-Recycling Schweiz pour densifier le maillage des points de collecte dans l'espace public.

«Cash for Cans»

À partir d'un volume de 10 kilogrammes, les collecteurs et collectrices privés peuvent déposer leurs canettes à boissons dans l'une des 180 entreprises de recyclage en Suisse. L'entreprise établit un «bon IGORA» que les collecteurs peuvent encaisser auprès d'IGORA. Pour chaque volume de collecte de 10 kilogrammes, il est en plus délivré un «billet de la chance» permettant de gagner un prix immédiat ou en liquide. En 2023, IGORA a déboursé 5,2 millions de francs dans le cadre du programme «Cash for Cans».

Pro Infirmis

Les collecteurs et collectrices à l'âme caritative peuvent verser le produit du programme «Cash for Cans» directement à Pro Infirmis. Pour l'année 2023, la fondation a pu récolter 13'000 francs grâce à ce programme. Sur metal-bag.ch, IGORA propose par ailleurs des sacs de collecte que l'on peut commander à Pro Infirmis par SMS avec un don de 5 francs. Grâce aux dons ainsi recueillis, la fondation permet à des familles avec un enfant handicapé de relever les défis du quotidien.



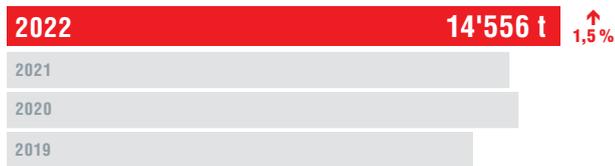
COLLECTE ET RECYCLAGE

Quantités collectées*

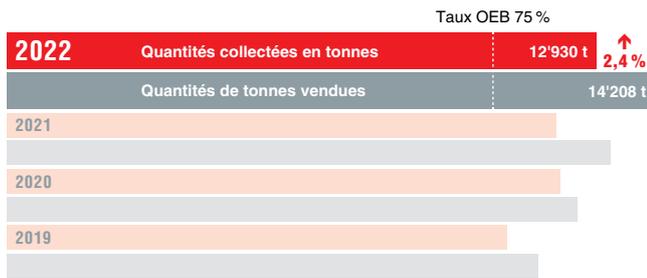
Emballages en aluminium

Pour 2022, ce sont au total 14'556 tonnes d'emballages en alu qui ont été collectées. Cela représente une augmentation de 1,5% par rapport à l'année précédente. D'après des projections internes, le taux de collecte était de 80% pour les barquettes d'alimentation animale et de 60% pour les tubes alimentaires en alu.

Volume collecté d'emballages en aluminium



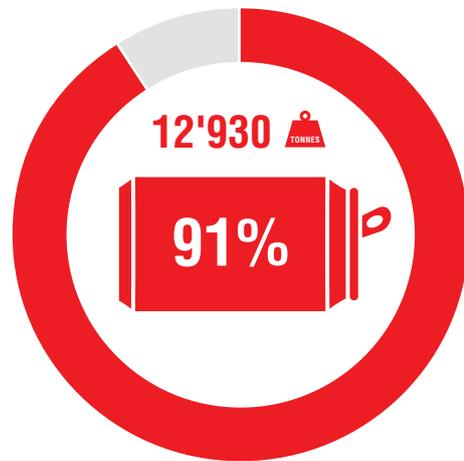
Quantités et taux de recyclage des canettes en aluminium



Canettes à boissons

Pour les canettes à boissons, la collecte a augmenté de pratiquement 2,4% en 2022 pour s'établir à 12'930 tonnes. D'après l'OFEV, le taux de recyclage était de 91%. Il dépasse ainsi nettement le taux minimum fixé à 75%.

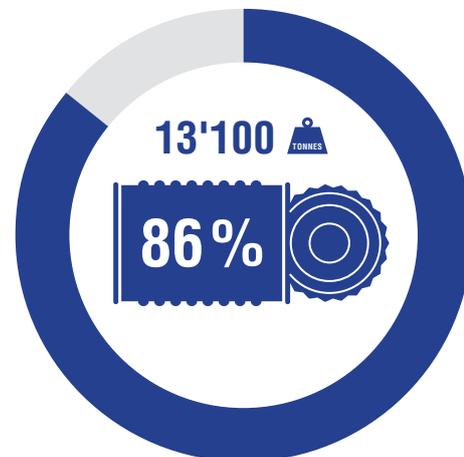
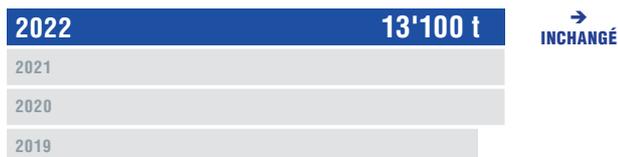
Volume collecté et taux de recyclage des canettes en aluminium



Emballages en tôle d'acier

En 2022, 13'100 tonnes d'emballages en tôle d'acier ont été collectées. Ce volume n'a pas bougé par rapport à l'année précédente.

Quantités et taux de recyclage des boîtes de conserve en tôle d'acier



* Les statistiques officielles de l'OFEV sont publiées toujours en automne de l'année suivante. Pour les volumes et les taux de collecte, le rapport annuel se rapporte par conséquent à l'année 2022.

Tout au long de l'année, IGORA et Ferro Recycling sensibilisent le public à la collecte et au recyclage des emballages métalliques. Elles agissent sur différents canaux afin d'atteindre différents groupes cibles.

Concours Art du recyclage sur le thème de l'«infini»

En 2023, le célèbre concours Art du recyclage avait pour thème l'«infini». Des artistes de tous âges ont soumis à cet effet des œuvres d'art réalisées à partir d'emballages métalliques. Le résultat: des œuvres d'art créatives qui montrent que les emballages métalliques peuvent être recyclés de diverses manières. Les gagnantes et gagnants seront annoncés au début de l'été 2024.



Messages authentiques sur TikTok

Afin de sensibiliser également les jeunes à la collecte et au recyclage des matières valorisables, IGORA est présente sur TikTok. À l'occasion du Global Recycling Day en mars 2023, elle a interviewé des personnes dans la rue. Jeunes et moins jeunes ont alors appelé la population à collecter séparément les emballages. Le court clip a été visionné environ 860'000 fois et a montré avec humour que le recyclage des canettes en aluminium est au goût du jour.

Article informatif sur la plate-forme en ligne «20 minutes» sur le recyclage des capsules de café

Swiss Aluminium Capsule Recycling (SACR) a lancé une campagne d'information dans le média suisse le plus lu, le «20 minutes». L'article informatif a été complété par six annonces numériques qui ont été vues plus de 33 millions de fois au total, attirant ainsi l'attention des consommatrices et consommateurs sur le recyclage des capsules de café en aluminium.



Découverte numérique du circuit suisse des emballages en aluminium

Que devient un emballage en aluminium collecté en Suisse? Un nouveau graphique interactif montre comment IGORA veille à ce que les emballages en aluminium usagés soient collectés, recyclés et remis à disposition comme matières pour de nouveaux produits. Il fournit des informations concrètes sur les processus et rend transparents les instruments de contrôle et les services d'IGORA. Une carte permet en outre de suivre facilement les flux de marchandises vers l'étranger et indique précisément quels centres de tri, tous audités par des expert·e·s externes, sont approvisionnés. Cliquez ici pour découvrir le circuit:

igora.ch/fr/alu-et-recyclage/le-circuit-de-lalu/



Travail politique des organisations de recyclage

IGORA et Ferro Recycling entretiennent régulièrement des échanges avec des personnalités politiques nationales et cantonales. La Polittable, plateforme de réseautage bien établie d'IGORA qui a lieu pendant les sessions parlementaires, est particulièrement importante.

En 2023, l'initiative parlementaire «Développer l'économie circulaire en Suisse» a été négociée au parlement national, avec pour objectif de promouvoir l'économie circulaire en Suisse. Les principales mesures qui en découlent sont le renforcement des conventions de branche et des mesures volontaires dans le cadre de l'économie privée, ainsi que la suppression des obstacles réglementaires. IGORA et Ferro Recycling soutiennent également ces objectifs, raison pour laquelle elles s'engagent en faveur de l'initiative au sein d'une alliance placée sous l'égide de Swiss Recycle.



La plate-forme en ligne «myIGORA», sur laquelle les entreprises de recyclage peuvent saisir facilement les quantités collectées et exportées, a été entièrement remaniée. En collaboration avec PET-Recycling Schweiz, la création de SEREO, le centre national de services pour les organisations de recyclage, a également été accélérée.

Nouvelles fonctions pour «myIGORA»

Avec le remaniement de la plate-forme numérique «myIGORA», IGORA adopte une position encore plus efficace et transparente pour l'avenir. Pour ce faire, elle a collaboré avec des spécialistes de la Haute école spécialisée de Suisse orientale de Rapperswil et des expert-e-s de l'industrie. Il en résulte un ensemble de mesures qui, depuis octobre 2023, permettent de suivre avec précision l'aluminium collecté depuis le point de collecte jusqu'à la fonderie. De plus, ces mesures améliorent encore l'efficacité des processus.

Jusqu'à une quantité annuelle de 5 tonnes, les canettes en aluminium collectées sont rémunérées à hauteur de 1.30 franc par kilogramme. Chaque kilogramme supplémentaire est rémunéré à hauteur de 50 centimes par kilogramme. La condition préalable à la rémunération de la collecte est désormais que les quantités soient livrées à un centre de tri audité chaque année et répondant aux exigences de qualité les plus strictes. Ces centres de tri sont situés en Suisse et en Allemagne. Les fonderies établissent des protocoles d'évaluation détaillés pour la saisie des quantités d'aluminium recyclées. Des points de contrôle supplémentaires introduits pour mesurer et vérifier les quantités d'aluminium tout au long de la chaîne de création de valeur garantissent une traçabilité sans faille des flux de marchandises.

Nouveau centre de services pour les organisations de recyclage

Depuis bientôt 35 ans, la Coopérative IGORA et Ferro Recycling s'impliquent dans la protection de l'environnement et l'économie circulaire, un objectif également poursuivi par PET-Recycling Schweiz. Il y a plusieurs années déjà, il a été reconnu qu'une collaboration plus étroite était judicieuse d'un point de vue environnemental et économique. Après la fusion de la direction et de la présidence dès 2020, la création de SEREO a été accélérée l'année dernière. SEREO est l'abréviation de «Services für Recycling-Organisationen» (Services pour les organisations de recyclage) et a été créé le 15 mars 2024 comme premier centre de services dans le domaine du recyclage en Suisse. SEREO réunit les expert-e-s en recyclage de PET-Recycling Schweiz, de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling, et les trois organisations de recyclage se procurent des prestations sur mandat. Elles restent toutefois des organisations indépendantes avec tous les droits et obligations qui en découlent. Les membres du Comité et le président des trois organisations suisses de recyclage dirigent et surveillent les activités de SEREO, permettant ainsi de représenter les intérêts de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling au sein du Comité de SEREO. Plus d'infos sur: [📄 sereo.ch](https://www.sereo.ch)

sereo

COOPÉRATIONS

Dans leur engagement en faveur du recyclage et de l'économie circulaire, la Coopérative IGORA et Ferro Recycling peuvent compter sur des partenaires fiables, surtout dans les domaines des relations publiques et de la défense des intérêts.

Swiss Recycle – Centre de compétence pour le recyclage et l'économie circulaire

L'organisation faîtière Swiss Recycle représente les intérêts du recyclage et de l'économie circulaire en Suisse. Son congrès annuel sur le recyclage a enregistré un nombre record de visiteurs lors de sa 10^e édition, en janvier 2023. Près de 400 représentant·e-s des communes, des cantons, de la Confédération, des associations et des organisations et entreprises de recyclage de toute la Suisse ont participé à ce rendez-vous et ont échangé leurs points de vue sur le recyclage et l'économie circulaire.

En outre, 378 spécialistes ont profité des cours sur les déchets, des ateliers ou des webinaires de Swiss Recycle pour se perfectionner en matière de collecte séparée, de recyclage et d'économie circulaire. À ceux-ci s'ajoutent 6990 élèves qui ont été sensibilisés à ces thèmes grâce au matériel didactique «Anti-littering et Recyclingheroes».

[swissrecycle.ch](https://www.swissrecycle.ch)



IGSU – Centre de compétence suisse contre le littering

Le Centre de compétence suisse contre le littering (IGSU) s'engage en faveur d'un environnement propre par le biais de nombreuses actions et mesures bien ancrées. En 2023, le Clean-Up-Day national de l'IGSU a une fois de plus marqué le point culminant de ces activités avec 700 actions dans toute la Suisse.

Par ailleurs, l'IGSU a lancé une grande étude sur le littering en Suisse. Ce projet de recherche vise à déterminer quelles sont les mesures ou combinaisons de mesures les plus efficaces contre le littering. L'IGSU a pour cela fait appel à des scientifiques de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW). Ceux-ci testent des mesures contre le littering sur le terrain et exploitent les connaissances issues de la théorie et de la littérature de recherche ainsi que l'expertise de parties prenantes expérimentées. L'objectif du projet de recherche est d'élaborer des meilleures pratiques et des guides complets, accessibles au public, pour lutter efficacement contre le littering. [igsu.ch](https://www.igsu.ch)



La Coopérative IGORA coordonne la collecte et le recyclage d’emballages en aluminium en Suisse. Cette tâche est financée par une contribution anticipée de recyclage (CAR) prélevée sur le prix de vente par le commerce. En 2023, la CAR s’élevait à 0.7 centime par canette à boissons, barquette d’aliments pour animaux ou tube alimentaire.

Assemblée générale

Lors de l’assemblée générale annuelle au printemps, les membres de la coopérative décident de la composition du Comité, du montant des cotisations anticipées de recyclage ainsi que des activités futures.

Rüdiger Galm (Feldschlösschen Getränke AG), Christoph Richli (Ramseier Suisse AG) et Patrick Wittweiler (Coca-Cola HBC Schweiz AG) ont été réélus dans le cadre de l’assemblée générale 2023 pour un mandat de trois ans. Christine Wiederkehr-Luther (Fédération des coopératives Migros) a quitté le Comité au cours de l’exercice. Sa succession est assurée ad interim par Christopher Rohrer, qui représente désormais la Fédération des coopératives Migros et qui sera candidat à l’AG 2024. Lisa Züger, qui représente déjà Denner AG par intérim, sera proposée comme nouvelle représentante de Denner AG lors de l’AG 2024.

- **Christopher Rohrer**, Fédération des coopératives Migros (ad interim)
- **Christine Wiederkehr-Luther**, Fédération des coopératives Migros (départ en 2023)
- **Patrick Wittweiler**, Coca-Cola HBC Schweiz AG
- **Lisa Züger**, Denner AG (ad interim)

Membres et membres invités

Les membres (avec droit de vote) et membres invités (sans droit de vote) d’IGORA sont des entreprises de l’industrie des boissons, des aliments, de la nourriture animale et de l’aluminium ainsi que du commerce de détail.

En 2023, la Coopérative IGORA a accueilli dix nouveaux membres invités: Premium Distribution SA (Lausanne), American Food Avenue (Satigny), Sweet & Candy GmbH (Zübelwangen), Family Commerce AG (Rüti), Make A Difference AG (Siebnen), Mineralquellen Adelboden AG (Adelboden), Paul Ullrich AG (Münschenstein), PIPI BEVERAGES GmbH (Nürnberg, DE), Siradis Särl (Nyon) et ViCOLLECTIVE AG (Zurich).

Les deux membres invités Mineralquelle Zurzach AG (Zurzach) et The Paido Soda Company GmbH (Thalwil) se sont retirés au cours de l’exercice sous revue.

Au total, au 31 décembre 2023, IGORA comptait 10 membres avec droit de vote et 105 membres invités. La liste actuelle de tous les membres peut être consultée sur [igora.ch](https://www.igora.ch).

Comité

- **Hans-Martin Wahlen**, président
- **Claudia Bösch**, Red Bull AG
- **Guido Fuchs**, Coopérative Coop
- **Rüdiger Galm**, Feldschlösschen Getränke AG
- **Antonio Govetosa**, Heineken Switzerland AG
- **Gerald Rebitzer**, Amcor Group GmbH
- **Christoph Richli**, Ramseier Suisse AG

Coopérations de la Coopérative IGORA

Suisse

Plaque tournante de l’économie circulaire	circular-economy.swiss
IGSU – Centre de compétence suisse contre le littering	igsu.ch
Association pour une économie durable öbu	oebu.ch
Centre écologique Langenbruck	oekozentrum.ch
Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch	pusch.ch
Association Suisse de l’Aluminium	alu.ch
Institut suisse d’emballage SVI	svi-verpackung.ch
Association Suisse pour les emballages de boissons respectueux de l’environnement SVUG	boissons.swiss
Swiss Recycle	swissrecycle.ch

International

European Aluminium EA	european-aluminium.eu
Aluminium Stewardship Initiative ASI	aluminium-stewardship.org

Compte de résultat pour l'année	2023	2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et des prestations	8'312'392	8'016'488
RECETTES NETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	8'312'392	8'016'488
CHARGES D'EXPLOITATION		
Logistique, collecte et dépenses de matériaux		
Contributions versées aux collecteurs de canettes	5'242'178	5'113'678
Contributions de logistique versées aux communes et aux ferrailleurs	1'490'821	1'532'185
Conteneurs de collecte et amortissements	197'188	305'266
Total logistique, collecte et dépenses de matériaux	6'930'187	6'951'129
Charges de personnel	969'980	957'157
Marketing et sensibilisation	749'097	801'746
IGSU et autres activités anti-littering	261'830	253'871
Charges administratives, de déplacement et de représentation	510'405	377'535
Total autres charges d'exploitation	1'521'332	1'433'152
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9'421'499	9'341'438
(Dissolution)/Constitution d'une provision fonds d'élimination	1'014'596	1'289'183
Charges financières	-747	-2575
Produits extraordinaires et hors exploitation	127'680	49'480
Charges extraordinaires et hors exploitation	-32'422	-11'138
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	0	0

Bilan au	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	6'921'375	7'763'470
Créances résultant de livraisons et prestations		
– vis-à-vis de tiers	1'207'313	1'112'708
– vis-à-vis de parties prenantes	953'732	1'008'556
Autres créances à court terme	50'669	77'914
Comptes de régularisation actifs	124'248	90'337
Total actif circulant	9'257'337	10'052'985
Actif immobilisé	4	4
Total actif immobilisé	4	4
TOTAL DE L'ACTIF	9'257'341	10'052'989
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes sur livraisons et prestations	125'005	144'618
Autres dettes à court terme	118'954	0
Comptes de régularisation passifs	776'717	556'053
Provisions	53'554	154'612
Total des fonds étrangers à court terme	1'074'230	855'283
Provision fonds d'élimination	7'727'241	8'741'836
Total des fonds étrangers à long terme	7'727'241	8'741'836
Total des fonds étrangers	8'801'471	9'597'119
Fonds propres		
Capital de la coopérative	230'000	230'000
Réserves libres	225'870	225'870
Total des fonds propres	455'870	455'870
TOTAL DU PASSIF	9'257'341	10'052'989

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et des prestations

Les recettes de la CAR ont connu une évolution supérieure à la moyenne pour les canettes (+4 % par rapport à l'année précédente). Pour les barquettes d'aliments pour animaux, les attentes élevées ont également été largement dépassées avec +11 % par rapport à l'année précédente. Une évolution bien différente a été observée pour les tubes alimentaires, qui ont connu une baisse de 2 %. Au total, les recettes sont en hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente.

Logistique, collecte et dépenses de matériaux

Les contributions aux collecteurs de canettes et les contributions logistiques aux communes et aux ferrailleurs sont supérieures de 1,3 % à l'année précédente et au budget. La raison principale est l'introduction du nouveau modèle d'indemnisation au 1^{er} octobre 2024, qui a pris plus de temps que prévu. Les effets positifs qui en découlent en termes de coûts ne seront pleinement visibles qu'en 2025.

Malgré la croissance continue des points de collecte, les coûts des conteneurs de collecte et des amortissements ont baissé. D'une part en raison de stocks suffisants, mais surtout en raison de conditions renégociées. Un résultat obtenu grâce à l'exploitation des synergies avec PET-Recycling Schweiz.

Marketing et sensibilisation

Les dépenses de marketing et de lutte anti-littering ont été un peu plus élevées que prévu au budget, mais elles restent inférieures de 45'000 francs à l'année précédente.

Charges administratives, de déplacement et de représentation

Les frais de personnel sont supérieurs de 1,3 % à ceux de l'année précédente, mais nettement inférieurs au budget. Cela s'explique par différents effets, comme la diminution des dépenses pour les frais de déplacement et une masse salariale légèrement inférieure au budget.

En revanche, la hausse des dépenses de bureau et d'administration est liée au nouveau modèle d'indemnisation, c.-à-d. à l'augmentation des coûts de projet et des dépenses liées aux adaptations informatiques du portail en ligne myIgora, ainsi qu'à des coûts supplémentaires inattendus pour un nouveau codage de la carte de recyclage (support de Google Maps). Au total, les coûts supplémentaires sont supérieurs d'environ CHFk 133 à ceux de l'année précédente.

Dissolution nette des réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, des réserves latentes d'un montant net de CHFk 1186 ont été dissoutes (année précédente: CHFk 1206).

Commentaire relatif au bilan

Créances résultant de livraisons et prestations

Contributions de recyclage de l'exercice sous revue pas encore payées en fin d'année mais déclarées, et honoraires pour mandats et factures de conteneurs impayés.

Actifs de régularisation

Comprend les régularisations de contributions de recyclage pas encore payées pour les barquettes d'aliments pour animaux et tubes alimentaires, ainsi que les régularisations dans le temps d'autres postes tels que les assurances.

Dettes sur livraisons et prestations

Factures pour livraisons et prestations pas encore payées en fin d'année. Il s'agit principalement des contributions versées aux collecteurs de canettes, communes et ferrailleurs pour les prestations de collecte effectuées au cours de l'exercice sous revue.

Autres créances ou dettes à court terme

Il s'agit ici des régularisations de la taxe sur la valeur ajoutée.

Régularisations des passifs

Régularisations transitoires pour des factures pas encore payées de charges diverses.

Provisions

En vertu de l'art. 9.5 des statuts, la coopérative doit gérer un fonds de recyclage qui, conformément aux nouvelles règles comptables, est inscrit au bilan au titre de provision. Cette provision couvre le risque entrepreneurial général.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent les apports des coopérateurs et coopératrices et les réserves libres issues de la conversion d'IGORA en coopérative en 1989.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling, Zurich

Zurich, le 15 mars 2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe, p. 11-13) de IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

Ferro Recycling organise la collecte et le recyclage des emballages en tôle d'acier. Pour le financement, Ferro Recycling prélève une contribution anticipée de recyclage (CAR) d'un montant de 1 centime pour les emballages jusqu'à 1,5 litre et de 2 centimes pour ceux de 1,5 à 5 litres.

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale qui a lieu chaque printemps, les membres décident des activités futures et du budget ainsi que de la composition du Comité.

Christine Wiederkehr-Luther, de la Fédération des coopératives Migros, a quitté le Comité au cours de l'exercice. Christopher Rohrer a repris son poste ad interim. Il se présentera à l'élection lors de l'assemblée générale 2024.

Membres

Les membres de Ferro Recycling exercent des activités dans la fabrication et le commerce ou dans le recyclage d'emballages en tôle d'acier. En 2023, il n'y a eu ni nouvelles arrivées ni nouveaux départs. Ainsi, au 31 décembre 2023, Ferro Recycling comptait au total 30 membres et 7 membres invités (déclarants non-membres).

Comité

- **Hans-Martin Wahlen**, président
- **Guido Fuchs**, Coopérative Coop
- **Matthias Koch**, Elektrozinn AG
- **Christopher Rohrer**, Fédération des coopératives Migros (ad interim)
- **Christine Wiederkehr-Luther**, Fédération des coopératives Migros (départ en 2023)

Coopérations de Ferro Recycling

Compte de résultat pour l'année	2023	2022
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et cotisations des membres	1'632'399	1'655'415
RECETTES NETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	1'632'399	1'655'415
CHARGES D'EXPLOITATION		
Logistique et collecte		
Participation au coût du transport et de désétamage	33'258	41'976
Contributions de logistique	989'391	1'042'570
Total logistique et collecte	1'022'649	1'084'546
Charges liées au marketing	364'334	364'182
Coûts du mandat Suisse romande et Suisse alémanique	126'860	126'620
Charges de bureau et administratives	4578	3551
Total autres charges d'exploitation	495'772	494'353
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1'518'421	1'578'899
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	113'978	76'516
Constitution d'une provision fonds d'élimination	-311'555	-72'086
Charges financières	-248	-3430
Produits extraordinaires et hors exploitation	198'726	0
Charges extraordinaires et hors exploitation	-901	-1000
BÉNÉFICE SUR L'ANNÉE	0	0

Bilan au	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	1'056'693	556'365
Créances résultant de livraisons et prestations	462'130	597'628
Autres créances à court terme	0	6607
Comptes de régularisation actifs	28'206	79'695
TOTAL DE L'ACTIF	1'547'029	1'240'295
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes sur livraisons et prestations	71'641	58'184
Autres dettes à court terme	19'359	0
Comptes de régularisation passifs	115'209	152'846
Provisions	10'000	10'000
Total des fonds étrangers à court terme	216'209	221'030
Provision fonds d'élimination	1'301'032	989'477
Total des fonds étrangers à long terme	1'301'032	989'477
Total des fonds étrangers	1'517'241	1'210'507
Patrimoine de l'association	29'788	29'788
Total des fonds propres	29'788	29'788
TOTAL DU PASSIF	1'547'029	1'240'295

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32^e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et cotisations des membres

Les ventes de boîtes de conserve pour 2023 sont supérieures d'environ 2% à l'année précédente et même sensiblement plus élevées que prévu au budget. En revanche, la part indemnisée par la Coopérative IGORA pour les quantités d'aluminium collectées dans le cadre de la collecte des boîtes de conserve a continué à diminuer, comme l'année précédente. La faible part des coûts doit également être mise en relation avec une facturation antérieure d'un forfait de coûts résultant du regroupement des conteneurs de collecte de tôle d'acier et d'aluminium. Ce forfait n'avait plus de raison d'être étant donné que les coûts sont déjà couverts par les parts effectives. C'est pourquoi les recettes nettes sont inférieures d'environ 1,4% à celles de l'année précédente.

Logistique et collecte

Les quantités collectées sont inférieures à celles de l'année précédente. La raison n'est pas une baisse générale de la motivation à collecter, mais un incident qui a été découvert dans le cadre des examens en cours, réglé et comptabilisé dans les produits extraordinaires. Cet incident a concerné des décomptes de l'année en cours et de l'année précédente. Toutefois, les années précédentes étant clôturées et les valeurs ne pouvant donc plus être modifiées, on obtient cette différence par rapport à l'exercice précédent. Le montant plus faible pour la logistique et la collecte par rapport à l'année précédente et au budget est le résultat d'un volume de collecte globalement plus faible. Les coûts par tonne indemnisée ont également augmenté. Ceux-ci doivent être considérés dans le contexte de l'augmentation du montant versé pour le produit désétamé. La promotion du désétamage est un développement écologique et planifié. La somme de la baisse des quantités et de l'augmentation des coûts par tonne se traduit par une baisse des coûts de 5,7% par rapport à l'année précédente.

Autres charges d'exploitation

Pour les postes «Charges de bureau et administratives, affiliations à des associations, RP et communication et Secrétariat», les dépenses sont globalement légèrement supérieures à l'année précédente et conformes au budget.

Produits extraordinaires et hors exploitation

Ce poste consiste principalement en un remboursement de contributions logistiques versées en trop les années précédentes.

Commentaire relatif au bilan

Liquidités

Liquidités auprès de la banque.

Créances sur livraisons et prestations et actifs de régularisation

Contributions anticipées au recyclage dues sur emballages en tôle d'acier et actifs transitoires à la fin de l'exercice sous revue.

Dettes sur livraisons et prestations, autres dettes à court terme et régularisations des passifs

Factures impayées et régularisations à la fin de l'exercice sous revue.

Provisions

Outre le fonds d'élimination, les provisions comprennent également les provisions opérationnelles.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de

Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen, Zurich

Zurich, le 15 mars 2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 16 à 18) de Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Expert-réviseur agréé



Coopérative IGORA pour le recyclage de l'aluminium

Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 387 50 10
info@igora.ch
www.igora.ch



Membre de l'IGSU et de Swiss Recycle



**Ferro Recycling
Association de promotion du recyclage des emballages en tôle d'acier**

Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 533 55 25
info@ferrorecycling.ch
www.ferrorecycling.ch



Membre de Swiss Recycle

**Coopérative IGORA/
Ferro Recycling Suisse romande**

ZI En Budron E9
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 36 91